



Les chamois verts

Club valentinois de randonnée pédestre
56, Rue Maréchal Ney 26000 Valence
Tél : 04 26 52 51 71

Site : www.chamois-verts.fr

Assurance R.C.P. : Groupama 161 Av Paul Vaillant Couturier 94258 Gentilly Cedex

Comité départemental Drôme

Maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche
71 rue Latécoère 26000 Valence
Tél : 04 75 75 47 83

Site : www.drome.ffrandonnee.fr

Garantie financière: Groupama 132 rue des Fontanot 92000 Nanterre

FICHE SÉJOUR D'INFORMATION PRÉALABLE CONDITIONS DE VENTE

Séjour strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

Valence le : 12 Novembre 2021

N°10

Les Volcans d'Auvergne
Du 12 au 17 septembre 2022
Niveau 3
Séjour en étoile
Animateur responsable : Denis BOISSET

PROGRAMME :

Lundi 12 Départ de Valence à 7h. Transfert à Murol 235Km en covoiturage. Petite randonnée autour de Murol et en option visite du Château.

Mardi 13 Randonnée du centre de Vacances à St Nectaire 18km 700m

Mercredi 14 Le lac Pavin Transfert de 15km à Besse en Chandesse: Randonnée : 15km 400m

Jeudi 15 Le puy de Sancy. Transfert de 20 km au Mont Dore: Randonnée 18Km 1100m

Vendredi 16 Transfert de 27km à Orcival : Randonnée 17km 600m

Samedi 17 Départ du centre de Vacances vers 9h pour Polignac 120Km. Randonnée de 12km sans difficulté. En option visite de la forteresse de Polignac. Et retour à Valence.

Le détail des journées sera envoyé sous forme de diaporama aux inscrits.

Point culminant : Puy de Sancy 1885 m

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision de l'animateur responsable en fonction des divers paramètres : conditions climatiques et condition physique des participants.

HÉBERGEMENT:

- Type : Centre de Vacances Azureva à Murol, 2 personnes par hébergement.
- Pension complète.

ORGANISATION :

- Prévoir pique-nique du 1^{er} jour dans le sac à dos.
- Amener boîte tupperware pour les pique-niques.
- Linge de toilette et draps sont fournis.

DÉPLACEMENTS :

- Covoiturage sur la base de 4 personnes/voiture
- Itinéraire : Valence, Saint Agrève, Le Puy, Issoire, Murol.
- Distance : 235km.

BUDGET DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR : 231 € (Hors options et covoiturage)	
Ce prix comprend :	
30 €	Frais d'organisation
2€50	Frais de fonctionnement de l'Immatriculation Tourisme
198,5 €	Hébergement (en pension complète) + Taxes de séjour sur la base de 12 personnes

Ce prix ne comprend pas :

45€	Dédommagement des personnes ayant pris leur véhicule (sur la base de 4 personnes/voiture, valeur approximative)
	Frais d'alimentation et de boissons
8,00€/12,56€	Assurance annulation et interruption/bagages (Le règlement se fait au moment de l'inscription)
	D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

LES ASSURANCES ANNULATION et INTERRUPTION (avec ou sans option bagages) : le montant est calculé en fonction du coût du séjour (hors options et covoiturage). Elles ne couvrent que les frais engagés avant le départ.

La garantie assistance et rapatriement comprise dans votre licence IRA ou +.

Avec le paiement par carte bancaire visa+ vous pouvez profiter de l'assurance annulation liée à cette carte (voir votre conseiller bancaire)

INSCRIPTION :

Nombre de participants : Minimum 12 Maximum 16

Les inscriptions se feront du 19 Novembre 2021 au 17 Décembre 2021 au club uniquement aux horaires de permanence.

Attention : Si l'effectif des inscrits n'atteint pas (12) personnes avant le 20 Décembre 2021 le séjour sera annulé et les personnes inscrites prévenues et remboursées.

Merci de vous munir impérativement de votre n° de licence et de votre règlement.

Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places, 8 jours après la date d'inscription, une commission de séjours statuera (Ordre chronologique d'inscription, priorité aux licenciés du club).

Les personnes non retenues seront inscrites sur liste d'attente, et le montant de leur inscription, leur sera rendu.

ÉCHEANCIER DES VERSEMENTS AU CLUB :

72,50 €	A l'inscription	Seul le versement de cette somme vaudra inscription définitive : Frais d'organisation 30 € + acompte/réservations 40 € + IT 2,50 € + option assurances
50€	10/06/22	2°acompte
108,50€	12/08/22	Solde

DÉSISTEMENT : Avec l'option assurance annulation seront remboursables : (voir la notice d'information liée au contrat annulation voyage : annexe 10)

Avant le : 10/06/2022:72,50€

Entre le 11/06/20 et le 12/08/2022: 122,50€

Après le 12/08/2022 : 231€

Sans l'option assurance annulation les sommes ci-dessus ne seront pas remboursées par le club.

RÉUNION DE PRÉPARATION :

Obligatoire pour tous les participants le : (lieu et date à définir !).

ATTENTION : Testez-vous au cours des sorties du club : L'animateur d'un séjour est en droit de ne pas vous accepter si vous n'avez pas le niveau.

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS:

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"